

0230507B
ACADEMIE DE LIMOGES
COLLEGE JEAN PICART LE DOUX
1 PLACE TOURNOIS
23400 BOURGANEUF
Tel : 0555642930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2021

Réuni le : 29/11/2021

Sous la présidence de : Laurent Dufour

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

DELEGATION CE MARCHES

Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget 2022 d'une part et des dispositions aux MAPA pour l'année 2022 d'autre part.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0